

# COLLABORATEUR COMPTABLE

## CHERCHE CABINET OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER



Horaires  
flexibles



Semaine  
de 4 jours



Accompagnement  
DEC



Association  
Possible



Télétravail  
possible



Engagements  
RSE

Rentre tes **critères** et découvre **ton prochain job**  
en cabinet d'expertise et de conseil

[www.Lamacompta.co](http://www.Lamacompta.co)

# **DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION**

## **UE 5 – ECONOMIE CONTEMPORAINE**

### **SESSION 2021**

Éléments indicatifs de corrigé

**1. Commenter la répartition et l'évolution des dépenses de consommation des ménages.**

Il est attendu une réponse structurée de la part du candidat comprenant les éléments suivants :

- Une référence aux documents mobilisés pour répondre à la question (parmi les documents 1, 2, 3 et 12) ;
- Une définition du ou des mots clés de la question (en l'espèce, « les dépenses de consommation effective », « ménages ») ;
- Une identification et une explication des évolutions en fonction des savoirs associés (structure de la consommation avec les coefficients budgétaires, la consommation effective, dépenses préengagées et revenus arbitrables...);
- Une synthèse de ces caractéristiques mettant en évidence les importants changements dans la structure de la consommation.

Pour la comptabilité nationale, deux agrégats sont définis pour évaluer les dépenses de consommation des ménages :

- la consommation finale des ménages correspond aux dépenses effectivement réalisées par les ménages résidents pour acquérir des biens et des services destinés à la satisfaction de leurs besoins,
- la consommation effective des ménages inclut l'ensemble des biens et services acquis par les ménages pour satisfaire leurs besoins individuels et collectifs (dépenses de consommation des ISBLSM et des administrations publiques individualisables).

Au sens de l'INSEE, un ménage est composé d'une ou plusieurs personnes partageant de manière habituelle un même logement.

L'analyse de la structure de la consommation suppose l'analyse des coefficients budgétaires et des postes de dépenses privilégiées par les ménages.



Les documents 1 et 2 mettent en avant l'évolution de la structure de la consommation :

- La baisse progressive de la part de la consommation effective consacrée à l'alimentation entre 1960 (27,2% de la consommation effective) et 2019 (13%). Cela valide la 1<sup>re</sup> loi d'Engel (la part du revenu consacrée à l'alimentation baisse quand le revenu augmente). Les documents 1 et 2 nuancent ce point indiquant une certaine stabilité de la part des dépenses alimentaires dans les dépenses de consommation effective, depuis le milieu des années 1980.
- L'augmentation de la part des dépenses préengagées et particulièrement du logement (de 9.9% de la consommation effective en 1960 à 20% en 2019). Cela contredit la 2<sup>e</sup> loi d'Engel qui prévoyait une stabilité du coefficient budgétaire du logement quelle que soit l'importance du revenu. Le document 1 apporte un élément de réponse dans le texte : la hausse des loyers et de la qualité des logements.
- Des inégalités sur les dépenses préengagées qui représentent un poids plus important pour le 1<sup>er</sup> quintile qui a par conséquent un revenu arbitral plus bas que le dernier quintile, ainsi que des inégalités relatives aux dépenses peu compressibles (« le poids de ces dépenses est plus élevé chez les ménages les plus modestes », document 2).
- La part des services dans la consommation effective des ménages augmente : cela concerne les postes « Dépenses de consommation socialisée », « Logement,... » et « Transports ». C'est particulièrement vrai pour les « dépenses de consommation socialisée » qui représentent les services non marchands mis à la disposition des

ménages, révélant la place de l'Etat Providence en France conformément à la loi de Wagner (augmentation des dépenses publiques par rapport au PIB quand le niveau de vie de la population s'accroît). Il est possible également de faire référence au développement de la part des services dans nos économies en raison du phénomène de tertiarisation de l'économie.



Le document 3 met l'accent sur le développement des achats éco-responsables, le développement des circuits courts, la lutte contre les gaspillages (la référence à l'économie collaborative et l'économie circulaire pourra être valorisée). Ce document évoque quelques facteurs explicatifs de l'évolution de la structure de la consommation des ménages et des habitudes de consommation. Ainsi, 90% des français déclarent consommer des produits bio pour des raisons diverses (préservation de la santé, de l'environnement, qualité et goûts des produits) : la consommation de produits bio a d'ailleurs été multipliée par 3,2 entre 2010 et 2019 (document 12).

Pour conclure, les dépenses préengagées ont augmenté aux dépens des autres dépenses depuis 1960, tandis que le développement de la consommation de produits bio modifie progressivement la structure de la consommation des ménages.

## 2. Analyser la situation de la filière agricole française.

Il est attendu une réponse structurée de la part du candidat comprenant les éléments suivants :

- Une référence aux documents mobilisés pour répondre à la question (parmi les documents 4, 5, 6 et 10) ;
- Une définition du ou des mots clés de la question (en l'espèce la filière agricole) ;
- Une analyse de la situation en fonction des savoirs associés (valeur ajoutée, situation extérieure) incluant une identification des forces et des faiblesses de la filière agricole française ainsi que les facteurs explicatifs associés ;
- Une synthèse sur la détérioration de la situation de la filière agricole française.

La notion de filière agricole recouvre les activités allant de la production à la transformation des produits agricoles et alimentaires

L'analyse de la situation de la filière agricole peut s'appuyer sur les éléments relatifs à sa place dans l'activité économique nationale ou dans les échanges extérieurs. Il s'agit de mobiliser les documents 4, 5, 6 et 10 du sujet.



Situation de la filière agricole française :

- La France demeure le premier producteur agricole au niveau européen, avec 17 % de la production européenne en 2019 (documents 5 et 10). Cependant cette production stagne depuis la fin des années 90. Au niveau national, la part de la branche agricole dans la valeur ajoutée totale est passée de 4,1 % en 1980 à 1,6 % aujourd'hui (document 5).
- Sur le graphique du document 4, on constate un déficit structurel de la balance commerciale française (différence entre les exportations de biens et les importations de biens) depuis le début des années 2000. Depuis 2006, ce déficit dépasse largement les 40 milliards d'euros. On constate donc un problème de compétitivité des produits français à l'exportation et une dépendance à certaines importations.
- Dans le domaine des biens alimentaires (tableau du document 4), on constate un excédent commercial de 7 Mds d'euros en 2018 qui montre une spécialisation dans ce domaine et prouve la place que prennent l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire en France.

- Cependant, on constate une détérioration de la situation extérieure de la France dans le domaine agricole :
  - D'après le document 5, l'excédent commercial de la France baisse dans le domaine agricole,
  - Les parts de marché de la France à l'étranger baissent (document 5). La compétitivité dans le domaine agricole se détériore (« passage du 2e au 6e rang dans les exportations mondiales et 12.5 % des exportations européennes en 2000 à 7.9 % aujourd'hui »).



Facteurs explicatifs :

- La stagnation de la production agricole qui s'explique par le recul de l'emploi agricole (document 10).
- La baisse de la compétitivité française dans le commerce international agricole s'explique par le développement de concurrents privilégiant l'agriculture industrielle à forte productivité (Allemagne, pays de l'Est européen), les coûts du travail élevés qui détériorent la compétitivité-prix de la France dans le domaine agricole, la petite taille des exploitations conduisant à des rendements d'échelle faibles, la moindre automatisation des exploitations en France par rapport à certains pays concurrents (document 5). Par ailleurs, le document 5 évoque également la faible intégration de la filière agricole et les réglementations environnementales.
- Le document 10 quant à lui, montre que la stagnation de la production agricole, en partie due à la perte de la surface dédiée à l'agriculture depuis 1961, conduit à une augmentation des importations de produits agricoles ce qui contribue à la détérioration du solde commercial des produits agricoles (bien qu'il reste excédentaire). De même, les accords de libre-échange (CETA, UE-Mercosur) pourraient accroître la concurrence sur les produits français et détériorer encore le solde commercial de l'agriculture. Ces pays ont en effet sur certains produits, une compétitivité-prix supérieure.
- La montée du protectionnisme tarifaire (droit de douane) dans le domaine agricole (document 6), peut également détériorer la compétitivité des produits français notamment en raison des droits de douanes qui augmentent le prix des produits exportés par les entreprises nationales. La montée du protectionnisme non tarifaire impacte négativement les exportations (par exemple, la mise en place des normes phytosanitaires).

Pour conclure, la situation de la filière agricole française reste bonne mais se détériore tant au niveau de la part des richesses produites que de la situation extérieure, et ce pour des raisons multiples.

### **3. Repérer des défaillances de marché liées à l'activité agricole et identifier des dispositifs permettant d'y répondre.**

Il est attendu une réponse structurée de la part du candidat comprenant les éléments suivants :

- Une référence aux documents mobilisés pour répondre à la question (parmi les documents 3, 7, 8, 9, 12) ;
- Une définition du ou des mots clés de la question (en l'espèce, défaillances du marché)
- Une identification des activités agricoles à l'origine d'externalités négatives et positives puis des dispositifs permettant de répondre à ces défaillances ;
- Une synthèse sur les éléments clés de la réponse.

La réponse s'appuie essentiellement sur les documents 3, 7, 8, 9 et 12.

Les défaillances de marché recouvrent les situations dans lesquelles le marché ne conduit pas une allocation optimale des ressources. Le marché est donc inefficace dans certaines situations – externalités, biens communs, biens collectifs et asymétries d'information. Les pouvoirs publics peuvent intervenir pour corriger ces défaillances. La notion d'externalité est ici centrale : une externalité est la conséquence d'une action d'un ou plusieurs agents économiques, sur le bien-être d'un ou plusieurs autres agents économiques, sans contrepartie monétaire.

- Le secteur agricole fait face à des défaillances de marché :
- Des externalités négatives via la pollution (document 7 : pollution de l'eau, érosion des sols, émission de gaz à effet de serre, utilisation d'énergies fossiles).
- Des externalités positives via le développement des activités bio des agriculteurs qui apportent une vitalité économique et durable aux territoires et permettent de répondre aux attentes des consommateurs en produits bio (documents 3 et 12). Ainsi ces agriculteurs contribuent sans contrepartie financière du marché à la vitalité des campagnes, l'entretien des paysages, la biodiversité, la qualité de l'eau.

La référence à la notion de biens communs (impacts de l'activité agricole sur la préservation des sols et de l'air, qui peuvent être qualifiés de biens communs) sera également valorisée.

- Les dispositifs répondant aux défaillances de marché :

Des dispositifs liés à la réglementation peuvent être repérés dans les documents.

- Des mesures incitatives ont été prises au niveau européen (subventions pour les agriculteurs justifiant d'un effort vis-à-vis de l'environnement : pratiques adaptées aux conditions locales environnementales comme l'agro-écologie, l'agro-foresterie et la gestion des paysages). La nouvelle politique agricole commune (qui entrera en vigueur en 2023) rémunère les agriculteurs en fonction des services rendus à l'environnement (système des éco-régimes).
- Les agriculteurs devront respecter des normes environnementales plus strictes pour recevoir les aides financières européennes. Ce soutien à l'environnement repose sur une politique structurelle et une politique de l'offre. Via la PAC, l'UE vise à :
  - accompagner les évolutions structurelles de l'agriculture et favoriser notamment le progrès technique dans ce domaine (par exemple dans le document 7 : usage de pesticides intelligents, cultures plus résistantes et méthodes écologiques de lutte intégrée contre les ravageurs, recours à l'énergie photovoltaïque).
  - contribuer au développement durable (pour les réformes récentes) grâce au verdissement de la PAC et aux mesures en faveur notamment de l'agriculture biologique. Il s'agit du volet écologique de la PAC
  - financer des mesures structurelles pour favoriser le développement rural (modernisation, formation, agriculture bio). La mobilisation de références théoriques (Marshall, Pigou, Coase, Hardin) correctement associée aux défaillances de marché identifiées sera attendue.

Pour conclure, l'activité agricole est à l'origine d'externalités, notamment négatives, qui amènent les pouvoirs publics à intervenir pour limiter la pollution via différentes mesures (subventions, normes).

#### **4. Caractériser la situation du marché du travail sur le secteur agricole.**

Il est attendu une réponse structurée de la part du candidat comprenant les éléments suivants :

- Une référence aux documents mobilisés pour répondre à la question (parmi les documents 5, 7, 10, 11 et 12) ;
- Une définition du ou des mots clés de la question (en l'espèce, marché du travail et secteur économique. La définition du marché du travail est ici essentielle alors que celle de secteur économique est accessoire.) ;
- Une caractérisation du marché du travail dans le secteur agricole à l'aide d'indicateurs ;
- Une synthèse sur les destructions / créations d'emplois et la montée en compétences induites par les évolutions du monde agricole et les perspectives offertes par le bio.

Un secteur économique regroupe les entreprises ayant la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). Le secteur agricole est intégré dans le secteur primaire.

Le marché du travail est défini comme un lieu de rencontre entre une offre et une demande de travail. Les aspects quantitatifs et qualitatifs peuvent être envisagés pour caractériser la situation du marché du travail.



Approche quantitative :

- Selon le document 5, « les emplois dans l'agriculture représentaient 6.2 millions d'actifs en 1955 (30% de l'emploi total) contre 855 000 emplois aujourd'hui (salariés et non-salariés) ». Selon le document 10, on a un recul de l'emploi dans l'agriculture et l'alimentation passant de « 12% de l'emploi total en 1980 contre 5.5% en 2017 ». Cela s'inscrit plus largement dans le phénomène de tertiarisation de l'économie et d'une baisse de la part du secteur agricole dans la valeur ajoutée.
- On constate un phénomène de destruction créatrice (Schumpeter) mis en exergue dans le document 11, avec des créations directes d'emplois sur le marché du bio mais aussi des destructions d'emplois dans le secteur.  
Les créations directes concernent le marché du bio directement dans les fermes (+13% d'emplois en 2018), selon le document 11.  
Le bio a une intensité capitaliste plus faible que l'agriculture industrielle (document 12) ce qui permet de créer davantage d'emplois (2.41 unités de travail par hectare bio contre 1.52 pour les exploitations conventionnelles).



Approche qualitative :

- Moins de précarisation du travail dans le secteur du bio (document 12) du fait d'un moindre recours aux contrats atypiques et d'un besoin grandissant de travailleurs qualifiés.
- On constate une montée en compétences dans les métiers du secteur, nécessitant l'augmentation de l'investissement en capital humain (document 7) et justifiant la revalorisation des diplômes du secteur agricole (document 7). La référence à la polarisation du marché du travail du secteur agricole sera valorisée, ainsi que celle relative au progrès technique biaisé.  
L'Etat a engagé dans le cadre de la politique de formation une adaptation des diplômes du secteur agricole, pour tenir compte des enjeux de l'agro-écologie, en développant des compétences nouvelles (la référence aux théories de la croissance endogène et du capital humain sera valorisée).

Pour conclure, l'emploi recule globalement dans le secteur agricole. La montée en puissance de la production bio se traduit cependant par la création d'emplois, notamment d'emplois plus qualifiés.

**SUJET A**

Vous devez répondre à la problématique suivante :

**Le protectionnisme peut-il être une politique économique efficace pour une nation ?**

**Introduction**

Il est attendu une introduction contenant les éléments suivants :

- Une contextualisation du sujet : le candidat doit montrer le lien entre l'analyse du dossier documentaire de la première partie, le sujet traité et les enjeux actuels de celui-ci.
- Une explicitation des termes clés du sujet : en l'espèce, les définitions du protectionnisme, de la politique économique et de l'efficacité.
- Une annonce du plan.

**Contextualisation possible du sujet**

- A l'aide du document 6 avec les tensions internationales entre la Chine et les Etats-Unis et l'importance des mesures protectionnistes qui touchent l'agriculture.
- A l'aide du document 10 avec l'impact des accords d'intégration régionale entre l'UE et les pays exportateurs de produits agricoles.
- Autre fait tiré de l'actualité économique démontrant un retour en force des thèses protectionnistes avec une vision mercantiliste du commerce international (« le commerce est un jeu à somme nulle » avec des gagnants et des perdants), une défiance à l'égard du multilatéralisme et à l'égard de l'OMC, institution internationale garante du libre-échange au niveau mondial.

**Explicitation des termes clés du sujet**

Le protectionnisme est une politique (doctrine) économique qui a pour but de protéger la nation et les entreprises nationales de la concurrence étrangère. On parle de politique protectionniste ou de protection de la concurrence étrangère. Certaines mesures protégeront le marché national, d'autres auront pour objectif de conquérir les marchés étrangers. On distingue traditionnellement le protectionnisme tarifaire (droits de douane), non tarifaire (contingentement ou quotas, restrictions volontaires des exportations, barrières réglementaires, techniques, sanitaires, administratives, subventions, dumping...) et monétaire.

La politique économique correspond aux mesures prises par les pouvoirs publics afin d'atteindre certains objectifs économiques et/ou sociaux et de réguler l'activité économique. Il est possible de se référer aux objectifs conjoncturels et structurels de la politique économique et notamment au carré magique de Kaldor (croissance soutenue et durable, plein-emploi, maîtrise des prix et équilibre extérieur) et aux enjeux davantage structurels de développement durable et d'indépendance stratégique des pays.

L'efficacité d'une politique économique se définit par l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de cette politique.

**Problématique**

Reprise de la question Ou autres questions annexes :

- Le protectionnisme permet-il d'améliorer la situation économique et sociale d'un pays ?
- Quels sont les enjeux économiques et sociaux du protectionnisme ?
- Existe-t-il des formes de protectionnisme plus efficaces que d'autres ? Quels sont les avantages du protectionnisme et ses limites ?



## Annnonce du plan

### Proposition de plan n°1 :

- I. Les politiques protectionnistes peuvent être efficaces... (sous parties possibles : en termes d'emploi et de croissance économique, d'équilibre extérieur, de développement durable...)
- II. ... mais elles présentent des limites (sous-parties possibles : sur les consommateurs, sur la croissance économique, sur la compétitivité des entreprises, ...).

### Proposition de plan n°2 :

- I. Des formes de protectionnisme diverses qui peuvent avoir des effets positifs sur l'économie ...  
(sous-parties possibles sur le protectionnisme tarifaire et non tarifaire (néo-protectionnisme))
- II. ... mais aussi des effets pervers (même sous-parties que la 2<sup>e</sup> partie de la proposition 1)

### Proposition de plan n°3 :

- I. Des effets positifs du protectionnisme ...
- III. ... qui ne permettent pas de bénéficier des gains à l'échange international.

## Développement

Il est attendu une argumentation contenant les éléments suivants :

- Un développement structuré en deux ou trois parties pertinentes par rapport au sujet et équilibrées ;
- Chaque partie comporte entre deux ou trois sous-parties, avec des titres apparents. Il existe des transitions servant de fil conducteur entre les parties ;
- Chaque sous-partie comporte au moins un argument construit à partir des savoirs
- (théorie/outil/mécanisme explicité et étayé d'un exemple). Le vocabulaire est précis et l'argumentation est fluide et démonstrative.

## Les arguments possibles :



### **Les politiques protectionnistes peuvent être efficaces...**

- Idées :
- Il est possible de montrer les effets du protectionnisme sur l'emploi, sur la stabilité des prix, sur la croissance, sur l'équilibre extérieur, sur le développement durable.
- Le protectionnisme, en limitant les importations et/ou stimulant les exportations, améliore le solde extérieur d'un pays.
- Le protectionnisme permet de compenser les effets pervers de la mondialisation en termes de destruction d'emplois pour certains secteurs d'activité et notamment pour les salariés les moins qualifiés.
- Il est également intéressant de voir que le protectionnisme non tarifaire (certaines normes) mais aussi tarifaire est un moyen de se protéger contre les importations de produits polluants ou ayant utilisé un processus de production polluant ce qui peut être un outil de mise en œuvre de développement durable.
- De plus les droits de douane permettent d'accroître les recettes de l'Etat et les dépenses structurelles.
-

- Références théoriques :
- Cela peut être un protectionnisme des industries vieillissantes (Kaldor) qui permet notamment d'assurer la reconversion de ces industries et de protéger certains emplois.
- Il permet de lutter contre l'échange inégal (Emmanuel, Amin). En effet, certains pays s'enrichissent grâce à l'échange international alors que d'autres s'appauvrissent. Toutes les spécialisations ne se valent pas et le protectionnisme permet de limiter la détérioration des termes de l'échange.
- La protection des industries naissantes (List et Perroux). List envisage la protection des industries nationales naissantes afin de leur permettre de se développer et de bénéficier ainsi d'économies d'échelle et d'effets d'expérience. List n'envisage qu'un protectionnisme temporaire car une fois que l'industrie se sera développée, elle pourra faire face à la concurrence internationale.
- L'analyse de Krugman, et de Brander et Spencer [1983] en matière de politique commerciale stratégique. Ces analyses mettent en avant l'intérêt pour un Etat de soutenir les entreprises nationales afin de renforcer leur pouvoir de marché et de tirer profit de rentes de situation sur des marchés mondiaux en concurrence imparfaite. Ces politiques commerciales stratégiques ciblent les secteurs qui sont le plus à l'origine d'effets externes positifs sur l'ensemble de l'économie, afin de construire un avantage comparatif dans ces domaines.
- Faits :
- Dans l'agriculture en 1962, le protectionnisme mis en œuvre par la PAC a permis au secteur agricole de se développer et de se moderniser bénéficiant ainsi d'économies d'échelle et pouvant ainsi mieux faire face à la concurrence internationale, ainsi que d'assurer l'autosuffisance au niveau européen, et la garantie d'un niveau de vie décent pour les agriculteurs européens.
- Cette protection des industries naissantes a notamment permis à la Chine de développer certaines industries, et de bâtir son modèle de croissance économique sur les échanges extérieurs.
- Le protectionnisme américain sous l'administration de D. Trump, vis-à-vis de la
- Chine et de l'Europe a permis temporairement de protéger l'économie nationale, notamment en matière d'emplois.
- Un projet de taxe « écologique » aux frontières de l'UE est envisagé pour répondre à des objectifs de protection environnementale.
- Les formes de protectionnisme admises par l'OMC : mesures de sauvegarde, mesures anti-dumping, subventions et mesures compensatoires, imposition de normes de sécurité. L'ORD a ainsi permis en octobre 2020 à l'UE de mettre en place des mesures protectionnistes à l'encontre de produits provenant des USA dans le cadre du conflit USA/UE sur les aides à l'aéronautique et particulièrement à l'entreprise Boeing.



### **Mais les politiques protectionnistes présentent des limites**

- Idées :
- On peut distinguer les limites sur les consommateurs, sur l'efficacité productive, sur la croissance économique.
- Le protectionnisme se traduit par une perte de bien être pour les consommateurs qui, du fait de l'absence de concurrence, payent les produits plus chers. Il y a un surcoût pour le consommateur national car il y a moins de concurrence et/ou une qualité inférieure.

- On montre que même si le surplus des producteurs nationaux protégés par la mise en place de droits de douane et celui de l'Etat augmentent à court terme, le surplus collectif diminue. En effet, la baisse du surplus du consommateur en raison de l'augmentation des prix à la suite du droit de douane est plus importante que l'augmentation du surplus des producteurs nationaux et de l'Etat.
- Il y a un risque de sclérose de l'économie à long terme, un faible dynamisme, un manque de stimulation des entrepreneurs car ils sont protégés (absence d'incitations à l'innovation).
- Il favorise le repli sur soi, le nationalisme. Il y a des risques de tensions internationales dans la mesure où le protectionnisme appelle à des sanctions (risque de guerres commerciales).
- Cela peut augmenter le coût de produits car le protectionnisme limite la fragmentation de la chaîne de valeur (ou DIPP : division internationale du processus productif) et les avantages de cette optimisation du processus de production permettant d'exploiter les avantages comparatifs de différents pays.
  - Références théoriques :
  - Il y a moins de choix dans les produits en cas de protectionnisme (moins de satisfaction du goût pour la diversité des consommateurs (Lassudrie-Duchêne)).
  - Le protectionnisme n'incite pas à innover. Le rôle de l'innovation sur la croissance économique est un point mis en avant par les théories de la croissance endogène, les théories de la croissance de Solow ou encore l'analyse de Schumpeter.
  - Il ne permet pas d'exploiter les avantages comparatifs et les gains de la spécialisation internationale comme l'ont démontré A. Smith, Ricardo, la théorie HOS.
  - Risques de guerres commerciales et inefficacité des politiques commerciales stratégiques selon Krugman.
  - Faits :
  - Les mesures protectionnistes prises par les Etats pour enrayer la dépression économique au début des années 30 ont aggravé la situation économique des pays.
  - La guerre commerciale actuelle entre les Etats-Unis, la Chine et dans une moindre mesure l'UE risque d'avoir un impact négatif sur les trajectoires de croissance économique des pays.
  - Rôle de l'OMC dans la défense du libre-échange pour lutter contre le développement des pratiques protectionnistes qui concernent notamment le secteur agricole (mais crise de la gouvernance mondiale : blocage du cycle de Doha...).

## ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

On attend une synthèse des arguments permettant de répondre à la problématique (pas d'ouverture).

## SUJET B

Vous devez répondre à la problématique suivante :

### **Est-il possible de concilier transition écologique et croissance économique ?**

#### **Introduction**

Il est attendu une introduction contenant les éléments suivants :

- Une contextualisation du sujet : le candidat doit montrer le lien entre l'analyse du dossier documentaire de la première partie, le sujet traité et les enjeux actuels de celui-ci.
- Une explicitation des termes clés du sujet : en l'espèce, les définitions de transition écologique et de croissance économique. Pour la transition écologique, une définition du développement durable est admise.
- Une annonce du plan

#### **Contextualisation possible du sujet**

- Lien avec le dossier documentaire (documents 7, 8, 9) : la réforme de la PAC vise à verdir les pratiques agricoles et donc à accompagner la transition écologique dans le secteur agricole.
- Aspects historiques : le rapport Meadows (1972), le rapport Brundtland (1987), le Sommet de la Terre de Rio en 1992 et le Sommet de Johannesburg en 2002 constituent des étapes importantes dans la prise de conscience mondiale des enjeux écologiques dans les sociétés modernes confrontées aux limites de la croissance économique.
- Enjeux actuels : L'urgence écologique plaide pour une intervention de l'Etat afin de transformer les comportements des citoyens et accélérer la transition écologique. C'est notamment en s'appuyant sur la Convention citoyenne pour le Climat que l'Etat français tente d'identifier les meilleures solutions (loi Climat et Résilience en discussion au Sénat durant le mois de juin 2021).

#### **Explicitation des termes clés du sujet**

La transition écologique peut être définie comme un processus de transformation vers un modèle économique axé sur le développement durable (développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs).

La transition écologique constitue l'ensemble des principes et pratiques visant à accorder plus de place et d'espace aux préoccupations écologiques afin de modifier le modèle de fonctionnement de nos sociétés pour faire face aux crises économiques et écologiques qu'elles traversent (le dérèglement climatique, par exemple). Théorisée par Rob Hopkins en 2005, la transition écologique introduit ainsi l'idée de résilience et englobe un nombre élevé de concepts aujourd'hui devenus familiers : la transition énergétique, la décarbonation, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire, le respect de l'environnement, l'agriculture biologique, l'éco-mobilité, etc.

Il s'agit de sauvegarder la planète et l'environnement qui sont des biens communs (qui répondent aux critères de non-exclusivité et de rivalité). L'enjeu essentiel concerne l'exploitation de ces ressources communes puisqu'il existe une tendance à la sur-exploitation (tragédie des Communs de Hardin). Pour ce faire, l'Etat dispose de différents outils afin d'inciter les producteurs et les consommateurs à internaliser les externalités négatives et à préserver la ressource commune dans une logique de développement durable. Il peut s'agir de taxes pigoviennes, de l'instauration d'un nouveau marché en suivant la logique de Coase ou encore de la mise en place de réglementations.

Tous ces outils permettent d'orienter le comportement individuel des agents économiques pour amorcer une transition écologique.

Pour Perroux, la croissance économique correspond à l'« *augmentation soutenue pendant une ou plusieurs longues périodes d'un indicateur de dimension ; pour une nation : le produit global brut ou net en termes réels* ».

### **Problématique**

Reprise de la question Ou autres questions annexes :

- La croissance économique peut-elle être soutenable ?
- La croissance économique et la transition écologiques sont-ils deux processus compatibles ?

### **Annonce du plan**

Proposition de plan n°1 :

- I. Les impacts néfastes de la transition écologique sur la croissance économique
- II. La transition écologique, vecteur de croissance économique

Proposition de plan n°2 :

- I. La transition écologique : de nouvelles opportunités de croissance économique
- II. Les risques de la transition écologique en termes de croissance économique

Proposition de plan n°3 :

- I. Des régimes de croissance intensive incompatibles avec la transition écologique
- II. Les conditions d'une croissance économique soutenable et inclusive

Proposition de plan n°4 :

- I. Les effets mitigés de la transition écologique sur la croissance économique
- II. Le rôle de l'Etat pour concilier transition écologique et croissance économique

### **Développement**

Il est attendu une argumentation contenant les éléments suivants :

- Un développement structuré en deux ou trois parties pertinentes par rapport au sujet et équilibrées ;
- Chaque partie comporte entre deux ou trois sous-parties, avec des titres apparents. Il existe des transitions servant de fil conducteur entre les parties ;
- Chaque sous-partie comporte au moins un argument construit à partir des savoirs (théorie/outil/mécanisme explicité et étayé d'un exemple). Le vocabulaire est précis et l'argumentation est fluide et démonstrative.

**Les arguments possibles :**

#### ❖ **Les impacts néfastes de la transition écologique sur la croissance économique**

- Idées :
- On peut montrer que les outils qui permettent la transition écologique (fiscalité, droits à polluer, réglementation) ont un impact potentiellement négatif sur la demande globale et donc sur la croissance (en faisant le lien avec l'équation emplois-ressources en comptabilité nationale). On s'attarde dans cette partie sur toutes les mesures dissuasives.

- Ces outils génèrent des coûts supplémentaires qui pénalisent la compétitivité-prix des entreprises françaises. Cela a un impact sur le niveau des exportations (et donc la croissance française).
- La contrainte environnementale en France peut entraîner des délocalisations d'entreprises vers des pays moins regardants sur ces problématiques (dumping environnemental). Cela entraîne une destruction d'emplois et donc du chômage.
- Les taxes environnementales renchérissent le coût des produits, ce qui limite le pouvoir d'achat des ménages français et donc pénalise la consommation, source de croissance.
- Les politiques publiques mises en œuvre concilient difficilement la transition écologique avec la croissance économique.
  - Références théoriques :
- Taxe pigovienne ou principe du pollueur/payeur (Pigou) / création d'un marché (Coase) ;
- Fixation des prix d'équilibre sur un marché avec la loi de l'offre et de la demande, notion de signal prix (néoclassiques), augmentation des prix et baisse du pouvoir d'achat, impacts sur la consommation et la croissance (Keynes) ;
- Les biais cognitifs dans les décisions publiques - state failure / market failure (école des choix publics, Buchanan et Tullock) ;
- La notion de soutenabilité forte qui suppose un changement de modèle de croissance (et de société), voire une décroissance (Georgescu-Roegen, Latouche, Harribey) ;
  - Faits :
- Impact négatif des mesures environnementales de la PAC (normes environnementales contraignants selon les syndicats agricoles) sur la productivité du secteur agricole, donc sur la croissance économique.
- Taxes sur les carburants au cœur de la contestation des gilets jaunes.
- Retrait de l'accord de Paris par les Etats-Unis car il était trop coûteux pour le pays (argumentation avancée par l'administration de Donald Trump).
- Discussions en cours sur la taxe carbone aux frontières de l'Europe pour répondre au dumping environnemental.
- Malus en fonction du poids des voitures (octobre 2020) qui allait pénaliser le secteur de l'industrie automobile. La convention réclamait une taxation de 10 euros par kilo au-delà de 1 400 kg. Le gouvernement ne l'a pas suivie et a décidé d'en élever le seuil (véhicules de plus de 1 800 kg).
- Propositions de la convention citoyenne non retenues par l'Etat pour ne pas peser sur la croissance, notamment dans des secteurs stratégiques comme l'industrie automobile et le secteur aérien.



### **La transition écologique, vecteur de croissance économique**

- Idées :
- Les mesures incitatives positives des pouvoirs publics, comme les subventions, exonérations, déductions et réductions d'impôts permettent de soutenir la consommation des ménages.
- La transition écologique favorise l'apparition de logiques économiques différentes (économie circulaire, économie des fonctionnalités) qui peuvent permettre de concilier croissance économique et transition écologique.

- La transition écologique permet le développement de nouveaux secteurs d'activité (éco-activités et secteurs en essor comme le recyclage, le traitement des déchets, la réparation) ce qui contribue positivement à l'emploi (non délocalisable dans certains secteurs comme celui de l'agriculture).
- La transition écologique est source de compétitivité pour les entreprises (et donc de croissance) : baisse des coûts à LT (utilisation efficace des matières premières par exemple) qui renforce la compétitivité prix et amélioration de l'image de marque (« écologique ») générant un renforcement de la compétitivité hors-prix.
- Les mesures en faveur de la transition écologique poussent les entreprises à davantage innover afin de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement / de répondre aux nouvelles exigences environnementales. Or, l'innovation est source de croissance.
- La transition écologique permet la sécurisation des sources d'approvisionnement en ressources naturelles pour les entreprises : ces dernières peuvent donc continuer à fonctionner sur le long terme.
- La transition écologique peut permettre aux entreprises concernées d'émettre des obligations vertes, nouvelle source de financement de leurs investissements.
- La transition écologique peut être source d'attractivité pour le territoire et source de nouvelles recettes fiscales.
- Références théoriques :
  - Relance par la demande et multiplicateur keynésien (Keynes) ;
  - Notion de destruction créatrice de Schumpeter ;
  - Développement durable (rapport Brundtland) ;
  - Défaillances de marché (Coase, Pigou, Hardin, Oström) : externalités positives, bien public (en lien avec le secteur agricole, cf. dossier documentaire) ;
  - Modèle de croissance endogène (Barro, Lucas, Romer) ;
  - Concurrence et innovation source de croissance au sens d'Aghion (l'innovation à la frontière comme moteur de la croissance économique)
  - Soutenabilité faible (Stiglitz)
  - Travaux empiriques de Grossman et Krueger [93 ; 95] révélant une « courbe de Kuznets environnementale » i.e. une courbe en U inversée, qui met en relation « le niveau de développement d'un pays et ses émissions de polluants ».
- Faits :
  - Le lien entre changement climatique et économie a été remis sur le devant de la scène en 2018, lorsque Nordhaus a obtenu le prix Nobel d'économie pour ses travaux pionniers en la matière. « En faisant l'hypothèse de politiques environnementales constantes, le scénario central du GIEC prévoit une élévation des températures de 2,5°C en 2050 et jusqu'à 5 °C en 2100 par rapport à la période préindustrielle. Dans ce scénario, les estimations macroéconomiques aboutissent toutes à un effet négatif au niveau mondial, mais d'une ampleur très variable. Certaines méthodes estiment un effet à - 15% de PIB en 2050 et - 30% de PIB en 2100, alors que d'autres suggèrent des effets plus limités (- 4 % en 2100 et même un effet nul en 2050) ». (Source : Trésor Eco n°262, Effets économiques du changement climatique, juillet 2020).

- Le plan de relance France Relance (environ 30 milliards d'euros pour l'écologie) ainsi que le budget européen (partie Next génération et objectif de 30 % de l'ensemble des dépenses pour répondre aux problématiques des transitions vertes) vont permettre aux Etats, d'investir dans la transition écologique pour relancer l'activité économique (et la verdir) suite à la crise du coronavirus.
- La réforme de la PAC renforce les mesures écologiques, cette politique structurelle représentant le 1er poste de dépenses du budget de l'UE (la France faisant partie des principaux bénéficiaires de cette politique).
- Autres exemples permettant de soutenir l'activité économique : le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) accordé en contrepartie de travaux de rénovation énergétique dans son habitation principale permet de soutenir l'activité économique, les bonus écologiques pour l'achat d'une voiture électrique ou hybride (plafonné à 6000 euros).

## ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

On attend une synthèse des arguments permettant de répondre à la problématique (pas d'ouverture).